

crois partager d'avance la suprême félicité qui en est le prix.

« Dans la juste défiance de moi-même, la seule chose que je lui demande, ou plutôt que j'attends de sa justice, est de redresser mon erreur si je m'égare, et si cette erreur m'est dangereuse. Pour être de bonne foi, je ne me crois pas infaillible : mes opinions qui me semblent les plus vraies sont peut-être autant de mensonges ; car quel homme ne tient pas aux siennes ? et combien d'hommes sont d'accord en tout ? L'illusion qui m'abuse a beau venir de moi, c'est lui seul qui peut m'en guérir. J'ai fait ce que j'ai pu pour atteindre à la vérité ; mais sa source est trop élevée : quand les forces me manquent pour aller plus loin, de quoi puis-je être coupable ? c'est à elle à s'approcher. »

Le BON PRÊTRE avait parlé avec véhémence ; il était ému, je l'étais aussi. Je croyais entendre le divin Orphée chanter les premiers hymnes, et apprendre aux hommes le culte des dieux.

FIN.

PETITS TRAITÉS

PUBLIÉS PAR

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

MORALES ET POLITIQUES.

PREMIÈRE LIVRAISON.

PETITS TRAITÉS

PUBLIÉS PAR

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

MORALES ET POLITIQUES.

—

JUSTICE ET CHARITÉ.

PAR

M. VICTOR COUSIN,

DE LA SECTION DE PHILOSOPHIE.

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE PAR L'AUTEUR.



PAGNERRE, LIBRAIRE, || PAULIN ET C^{ie},
RUE DE SEINE, 14. || RUE DE RICHELIEU, 60.

FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,
rue Jacob, 56.

—
1849.

AVERTISSEMENT.

Quand la Convention nationale créa « pour
« toute la république un Institut chargé de re-
« cueillir les découvertes, de perfectionner les
« arts et les sciences ; » quand la loi chargea
cet Institut « de suivre les travaux scientifi-
« ques et littéraires qui auraient pour objet l'uti-
« lité générale et la gloire de la république, » elle
plaça près des sciences physiques et mathéma-
tiques, les sciences morales et politiques. A
côté des premières, de tout temps reconnues,
et qui seules jusque-là avaient porté le titre de
sciences ; à côté des premières, qui n'ont cessé
de répandre des lumières utiles sur toutes les
parties du travail de l'homme aux prises avec
la matière, la Convention proclama qu'il y a
des sciences qui considèrent l'homme en lui-

même ou en société, qui enseignent à connaître sa nature et sa fin, à comprendre son histoire et ses lois, à perfectionner ses sentiments, à améliorer sa condition. Ces sciences, dont la plupart étaient à peine regardées comme telles il y a cent ans, sont la philosophie, la morale, la législation, l'économie politique, l'histoire générale. En leur assignant une académie spéciale, le gouvernement de la révolution non-seulement fondait une institution qui n'existait nulle part, mais il donnait aux sciences qu'il honorait ainsi une mission positive; il les chargeait de faire pour les idées générales ce que les autres académies font pour l'étude de la nature, pour les mathématiques, pour les lettres, les arts et l'érudition. Un moment supprimée par des gouvernements jaloux de l'indépendance de la raison, rétablie dans l'Institut avec son nom et ses droits par la révolution de 1830, l'Académie des sciences morales et politiques s'est, depuis seize ans, montrée fidèle à l'esprit de son institution. Elle s'est consacrée à la recherche et à la propagation de la vérité dans l'ordre

moral, et toujours elle s'est préoccupée des rapports qui unissent la science de l'homme avec sa dignité et son bonheur.

Ce n'est pas le lieu d'écrire l'histoire de l'Académie. L'analyse des nombreux mémoires composés pour elle, lus dans ses séances, publiés par ses soins, serait ici déplacée; il suffira de rappeler quelques-uns des sujets proposés par elle aux écrivains qui se disputent les prix dont elle dispose. Non contente de contribuer au développement des connaissances générales, en provoquant l'examen des grandes questions de philosophie, d'histoire et de législation, elle a mis au concours : La recherche de la meilleure organisation à donner aux écoles normales primaires; l'étude des méthodes d'instruction populaire; la question des avantages de l'association pour l'amélioration du sort des ouvriers; l'influence du désir du bien-être, comme principe d'activité, sur l'état de la société; la comparaison de la situation physique et morale des ouvriers des villes avec celle des ouvriers des campagnes, et tant d'autres problèmes dont la

solution intéresse tout le pays. C'est par les soins de l'Académie et sous ses auspices que plusieurs de ses membres ont entrepris des voyages qu'on pourrait appeler des voyages d'exploration sociale. C'est une mission de ce genre qui a valu au public le Tableau de l'état physique et moral des ouvriers des manufactures, par M. Villermé. On pourrait citer bien d'autres témoignages de la sollicitude de l'Académie pour les intérêts immédiats des grandes masses de la population.

Aussi, quand la révolution du 24 février est venue recommander plus spécialement ces intérêts si précieux à tous les pouvoirs comme à tous les citoyens, elle a trouvé l'Académie toute prête. Lorsque le gouvernement lui-même se reconnaît le devoir et manifeste l'espérance d'améliorer le sort de toutes les classes de la société, il appartient à l'Académie, par ses travaux antérieurs comme par ses travaux plus récents, de le seconder dans cette œuvre séduisante mais difficile. Il faut, pour l'accomplir, une patience éclairée : la brusquer, c'est la perdre.

Élever tous les enfants d'une même patrie à la dignité morale du citoyen, aider chacun à réaliser la mesure de bien-être à laquelle lui permet d'atteindre une société où règne l'égalité politique, c'est ce qui ne peut s'effectuer par de simples proclamations. L'enthousiasme suffit pour entreprendre pareille chose, mais non pour y réussir. Il s'agit de résoudre une question générale qui se compose d'une foule de questions particulières : le résultat d'ensemble ne peut être atteint que par mille moyens divers. Une grande société est une machine immense que ne meut pas un ressort unique ; et ce n'est pas la moindre des erreurs de certains esprits que de croire que, pour changer d'une manière effective et durable le sort de toute une nation, il suffit d'une seule idée, et quelquefois d'un seul mot. Ceux qui s'imaginent savoir une de ces paroles magiques avec lesquelles on transforme la condition des hommes sur la terre, méconnaissent dans la théorie la grandeur de la science, et dans la pratique la grandeur de la destinée sociale. En croyant tout

facile, ils se trompent ; en disant aux hommes que tout est facile, ils les trompent, et les conduisent par la voie des espérances chimériques à de cruels mécomptes, peut-être à des vengeances désespérées.

Il est donc sage d'en appeler sans cesse des promesses d'une spéculation irréfléchie, à l'étude attentive des choses. Au milieu des rêves qui déçoivent notre temps, l'Académie des sciences morales et politiques pense servir la cause du vrai progrès en recherchant les conditions positives auxquelles on peut l'accomplir. C'est dans l'intérêt de cette grande démocratie, que nous voulons tous organiser, qu'il est nécessaire de poser scientifiquement, et d'examiner dans leur multiplicité et leur variété les questions sociales, et de déterminer, sous la dictée de l'expérience, la portée des institutions humaines, les caractères de la réalité, les limites du possible. L'Académie a toujours poursuivi le bien praticable ; elle croit qu'en matière de science politique, la durée est l'épreuve des systèmes ; elle ne veut que d'une science qui tienne tout ce qu'elle promet, et ne

se pique pas de savoir tromper la raison par le raisonnement.

Telles étaient ses dispositions, telle était la direction qu'elle donnait chaque jour à ses travaux, lorsqu'elle vient d'être appelée par une exhortation puissante à s'occuper d'une manière encore plus directe des questions qui lui sont chères.

Laissons parler ici dans son langage officiel le procès-verbal des séances de l'Académie.

*Séance extraordinaire du lundi 17
juillet 1848.*

« L'Académie s'est réunie, sur la convocation de son président, M. Charles Dupin, qui lui a fait connaître le motif de cette séance extraordinaire. Invité, samedi 15 juillet, à se rendre le lendemain auprès du chef du pouvoir exécutif, M. le président en a reçu une communication d'un haut et patriotique intérêt. Le chef du pouvoir exécutif a demandé que l'Académie concourût à la défense des principes sociaux atta-

qués par des publications de tous genres. Persuadé qu'il ne suffisait pas de rétablir l'ordre matériel au moyen de la force, si l'on ne rétablissait pas l'ordre moral à l'aide d'idées vraies, il regarde comme nécessaire de pacifier les esprits en les éclairant. Il a dès lors pensé que l'Académie pourrait participer à une œuvre aussi utile, et seconder les efforts du gouvernement en mettant la science au service de la société et de la civilisation.

« Le président a répondu au général Cavaignac, que l'Académie, à laquelle il communiquerait ses intentions, accepterait avec empressement et remplirait avec zèle la noble tâche qu'il lui proposait; qu'elle serait reconnaissante et flattée de la confiance qu'il mettait en elle; que, persuadée comme lui des périls auxquels certaines théories exposaient l'État par le trouble qu'elles portaient dans les esprits et les sentiments qu'elles introduisaient dans les cœurs, elle avait déjà commencé à leur opposer les principes sur lesquels sont fondés les droits de la propriété, le bien-être des familles, la liberté des peuples,

les progrès du monde; que chacun de ses membres se rendrait au vœu qui était exprimé par le chef du pouvoir exécutif, et se féliciterait, en aidant l'Académie à remplir sa mission, de servir, avec la cause éternelle de la vérité, les intérêts les plus pressants du pays.

« M. Cousin, prenant la parole, se rend l'interprète des sentiments de l'Académie, et remercie son président de ce qu'il a dit et fait, avec autant de convenance que de promptitude, dans cette grave occasion. Il trouve glorieux pour l'Académie le jour où le gouvernement lui demande le concours de ses lumières dans l'intérêt moral du pays, et appelle la science en aide à l'autorité; il est d'avis que l'Académie doit : 1^o charger son secrétaire perpétuel d'écrire en son nom au chef du pouvoir exécutif, qu'elle accepte avec gratitude l'honorable mission qu'il lui propose; 2^o nommer immédiatement une commission qui recherche les moyens les plus sûrs et les plus prompts de la remplir, et qui fasse son rapport, à ce sujet, dans la séance de samedi prochain.

« Plusieurs membres proposent divers moyens, lesquels sont renvoyés à la commission désignée par l'Académie, et qui se compose de MM. Cousin, de Beaumont, Troplong, Blanqui, Thiers. Cette commission, prise dans les cinq sections de l'Académie, et à laquelle se réuniront les membres du bureau, sera convoquée jeudi à onze heures, et préparera son rapport pour la séance de samedi.

« Conformément à la décision de l'Académie, le secrétaire perpétuel a écrit au général Cavaignac, président du conseil des ministres et chef du pouvoir exécutif, la lettre suivante :

« Monsieur le président,

« L'Académie des sciences morales et politiques, réunie en séance extraordinaire, a reçu, par l'entremise de son président, l'honorable invitation que vous lui avez adressée. En lui demandant de seconder, par la publication d'idées saines et vraies, l'action du gouvernement et des lois, vous lui avez offert le moyen d'être

encore plus immédiatement utile, et vous avez ajouté à son zèle en même temps que vous l'avez pénétrée de reconnaissance. Aussi a-t-elle été unanime à décider qu'elle répondrait à votre appel patriotique, et qu'elle unirait les persuasions de la science aux efforts de l'autorité pour défendre en commun la société et la civilisation.

« Une commission a été nommée pour rechercher sur-le-champ les meilleurs moyens d'atteindre ce noble but. Toutes les sections qui composent l'Académie s'appliqueront à soutenir, avec un empressement égal, les grands principes sociaux, en s'appuyant sur les démonstrations de la philosophie, les prescriptions de la morale, les progrès de la législation, les règles de l'économie politique et les leçons de l'histoire.

« L'Académie, qui charge son secrétaire perpétuel de vous faire connaître ses résolutions, sera heureuse si, conformément à votre pensée et à sa mission, elle peut rappeler aux esprits de salutaires vérités, et contribuer, pour sa

part, à faire avancer la société vers l'ordre dans la liberté et vers la prospérité par le travail.

« Agréez, je vous prie, etc.

« MIGNET. »

Séance du samedi 22 juillet 1848.

« M. le président annonce à l'Académie que sa commission s'est réunie trois fois depuis la dernière séance, pour aviser aux meilleurs moyens de remplir la tâche dont elle s'est chargée. Elle s'est occupée et des publications qui pourraient être faites au nom de l'Académie pour propager des idées vraies et utiles, et d'une mission à confier à M. Blanqui dans les villes de Marseille, de Lyon, de Rouen, de Lille. Un projet relatif aux publications à entreprendre sera bientôt présenté à l'Académie, qui pourra en déterminer la forme et le mode.

« Quant à la mission de M. Blanqui, la commission, voulant lui donner toute l'étendue et l'utilité qu'elle comporte, a rédigé le programme suivant, qu'elle soumet à l'Académie :

« M. Blanqui est chargé de rechercher et
« d'exposer l'état moral et économique des populations ouvrières dans les villes de Lyon, de Marseille, de Rouen et de Lille, et dans les régions voisines dont ces villes peuvent être considérées comme le centre industriel.
« Il examinera :

« 1^o Quelle est l'éducation physique et morale des enfants d'ouvriers ;

« 2^o Quelle est sur les mœurs et le bien-être des ouvriers l'influence de la vie de famille, de l'esprit religieux, et des lectures auxquelles ils se livrent habituellement ;

« 3^o Quel est l'effet des diverses professions sur la santé et le caractère des populations ouvrières ;

« 4^o Quelles sont les causes économiques auxquelles on doit attribuer le malaise de ces populations, et si ces causes sont différentes pour les populations manufacturières et pour les populations agricoles ;

« 5^o Quelles sont les industries les plus expo-

« sées aux chômages, et les causes habituelles de
« ces chômages ;

« 6° Si l'association entre ouvriers est un
« moyen d'améliorer leur sort, et s'il existe des
« exemples qu'on pourrait utilement imiter ;

« 7° Quels progrès sont survenus depuis
« vingt-cinq ans dans la condition des ouvriers,
« et quelles ont été les causes de ces progrès ? »

« L'Académie adopte le programme, et décide qu'il sera inséré au *Moniteur*.

« Vu le départ prochain de M. Blanqui,
M. Passy est adjoint à la commission. »

Séance du samedi 12 août.

« Le secrétaire perpétuel rend compte des
« délibérations de la commission, et en soumet
« le résultat à l'Académie. La commission s'est
« réunie fréquemment ; elle a pensé qu'il con-
« venait à l'Académie, pour remplir la tâche
« dont elle s'est chargée, de faire en son nom
« des publications périodiques, sous la forme
« de *Petits traités*, sur toutes les questions
« qui sont de son domaine, et particulièrement

« sur celles qui peuvent intéresser l'ordre so-
« cial. Tout en conservant le caractère gé-
« néral et élevé que ne sauraient perdre les
« travaux de la science et les mémoires d'une
« académie, ces petits traités devront être aussi
« clairs et aussi courts que le permettront les
« matières qui y seront exposées et discutées.
« L'Académie est en droit d'espérer que cette
« clarté et cette brièveté les rendront accessi-
« bles à un grand nombre de lecteurs. Ils pa-
« raîtront tous les quinze jours au moins, dans
« le petit format in-18 de l'Institut, par livrai-
« sons de 60 à 100 pages.

« La commission s'est assurée que toutes
« les sections de l'Académie contribueraient à
« l'exécution de cette œuvre utile, et elle a déjà
« entendu les communications de plusieurs de
« leurs membres. Ainsi de *petits traités* sur
« la justice et la charité sociales ; la propriété,
« ses fondements, sa répartition, ses charges ;
« les causes de la richesse et de ses inégalités ;
« la famille, son organisation et ses développe-
« ments ; les conditions des classes diverses de

« la société, et leurs moyens de concorde et de
 « bien-être; les points les plus agités de l'éco-
 « nomie sociale, etc., sont prêts ou vont l'être.
 « La commission s'est entendue avec M. Didot,
 « libraire de l'Institut, auxquels se sont ad-
 « joints MM. Paulin et Pagnerre, pour l'im-
 « pression de ces traités, qui, livrés gratuite-
 « ment par l'Académie, seront répandus à bas
 « prix.

« L'Académie adopte le projet que le secré-
 « taire perpétuel lui présente au nom de la
 « commission, à laquelle M. de Tocqueville est
 « adjoint, en remplacement de M. Gustave de
 « Beaumont, parti pour l'Angleterre comme
 « envoyé extraordinaire de la République au-
 « près de Sa Majesté Britannique. »

Ce qu'on vient de lire explique à la fois l'ori-
 gine et le but des publications que nous com-
 mençons aujourd'hui. Le caractère n'en saurait
 être méconnu. L'Académie s'empresse d'offrir
 la coopération qui lui est si noblement deman-
 dée. C'est une chose honorable au gouverne-
 ment que d'avoir pensé à elle; il a eu raison de

croire que la science peut aider la politique en
 parlant aux peuples le langage du bon sens.

L'Académie exercera avec dévouement, mais
 avec indépendance, cette part d'autorité, la
 seule qui puisse lui appartenir; elle s'effor-
 cera d'exprimer en termes énergiques et sim-
 ples, ces vérités fondamentales sur lesquelles
 repose toute société, et qui sont plus nécessai-
 res encore à une société démocratique qu'à toute
 autre. Une société qui ne date que d'elle-même,
 qui prétend rompre avec tout préjugé, toute
 convention, toute fiction, ne saurait être liée
 que par la raison. Telle est aujourd'hui la con-
 dition de la France républicaine. Le premier
 droit du peuple est le droit à la vérité.